

N° 2024_083
COMMANDE PUBLIQUE – Toitures écoles - Autorisation de lancement de la consultation

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le vendredi 8 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie le lundi 18 novembre 2024 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUIILLERIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Éric DODET, Pascal FOULON, Jean-Luc FOURNIER, Joël GIRARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUES DA SILVA, Dominique RENAULT, Marie-Françoise QUERE, Raymond DOUARE, Bruno GUITTARD, Jean-Marc MASSE.

En exercice : 21
Quorum : 11
Présents : 18
Votants : 19

Excusé :

Sébastien GALERON

Absents :

Christine ADRIAN, Charline MARTINEAU

Pouvoir :

Sébastien GALERON Dominique RENAULT

Secrétaire de séance : Valérie LABOUACHRA

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune souhaite lancer une consultation des entreprises pour la réfection complète des différentes toitures du Groupe scolaire.

Monsieur le Maire rappelle que la rénovation de la toiture des écoles constitue l'une des priorités de l'année 2024. Le dossier d'appel d'offres a été réalisé par la Direction des services techniques et la Direction générale des services. Il convient désormais de lancer l'appel d'offres auprès des entreprises afin de pouvoir réaliser les travaux au printemps 2025.

Le planning prévisionnel indique une consultation des entreprises à compter de décembre 2024. Le marché de travaux est alloté en 3 lots :

Lot 1 : Désamiantage

Lot 2 : Réfection des toits terrasses

Lot 3 : Couverture

M. le Maire propose aux membres du Conseil municipal :

DE L'AUTORISER à lancer une consultation des entreprises pour le marché de réfection complète des différentes toitures du Groupe scolaire ;

DE L'AUTORISER ou les Adjointes compétents à signer tout document afférent à ce dossier.



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le 29 NOV 2024

Le Maire,



Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le 02 DEC. 2024
Et de l'affichage le 02 DEC. 2024

Le secrétaire de séance, Valérie LABOUACHRA


